

COMMISSION PARITAIRE

RELEVÉ DE DECISIONS DE LA SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2010

La Commission paritaire de l'IEP de Paris, réunie le lundi 27 septembre à 18 heures en salle François-Goguel :

- a adopté à 13 voix pour et 1 abstention le quitus moral et financier de l'association sportive.
- a adopté à l'unanimité le quitus moral et financier du bureau des arts.
- a adopté à l'unanimité le quitus moral et financier du bureau des élèves.
- a adopté à l'unanimité le quitus moral et financier de la Junior Consulting.
- a adopté à l'unanimité le quitus moral et financier de Sciences Po Environnement.
- a approuvé à l'unanimité le calendrier de procédure de reconnaissance des associations.
- a adopté à l'unanimité le règlement de scolarité.
- a adopté à l'unanimité les procès-verbaux provisoires des 3 mai et 7 juin 2010 sous réserve de modification ultérieure.